



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

LIGUES DE BASSE-NORMANDIE – BRETAGNE – CENTRE
HAUTE-NORMANDIE – ÎLE DE FRANCE – PAYS DE LA LOIRE

CHAMPIONNATS DE ZONE BATEAUX LONGS ZONE NORD-OUEST

JEUNE J14 – JUNIOR J16 – JUNIOR J18

MASCULIN ET FÉMININ

SAMEDI 13 JUIN & DIMANCHE 14 JUIN 2015

BASSIN DE MANTES LA JOLIE

ENGAGEMENTS

Les clubs font leurs engagements pour les Championnats de Zone
sur le site intranet de la Fédération

Ouverture des engagements : lundi 18 mai 2015 à 08 h 00

Clôture des engagements : vendredi 5 juin 2015 à 14 h 00

Consultation des engagements le vendredi 5 juin à 16h sur le site de la FFA et consultation des séries qualificatives
le mardi 9 juin en soirée sur le site de la zone - <http://www.zone-nord-ouest-aviron.fr>

Les inscriptions ne peuvent être acceptées que si la date du certificat médical de chaque rameur est renseignée.

DROITS D'ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont de 10 € par siège rameur inscrit pour les clubs des Ligues de Basse Normandie, Bretagne, Centre, Haute-Normandie et Pays de la Loire (la Ligue de l'Île de France règle pour les clubs directement à la Zone). Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la « Ligue Aviron : Zone Ouest ». Le montant des droits d'engagements doit impérativement être réglé avant la réunion des délégués.

Le parc à bateaux sera gardé à partir du vendredi soir 19 h 00 jusqu'au dimanche matin 07 h 00.

Extraits de la réglementation sportive fédérale 2015 :

1/ Le championnat de France junior J18 bateaux longs est couru avec 18 engagés maximum.

Si le nombre d'engagés est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative. En conséquence, tous les équipages juniors J18 doivent s'inscrire : **si sur une course le nombre d'inscrits sur la Zone Nord-Ouest est de 5 ou inférieur à 5 alors il n'y aura pas d'épreuve qualificative.**

2/ Les quotas 2015 pour la Zone Nord-Ouest sont de 6 **qualifiés pour les J14 et les J16** et de 5 **pour les J18**.

3/ Les rameurs J14 et J16 doivent être titulaires du brevet de rameur Or option «compétition». Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation. La date limite d'inscription de l'option «compétition» du brevet de rameur Or sur la licence des rameurs J14 et J16 est fixée au **mercredi 3 juin à 12h00**.

COURSES

J14 – distance de course : 1 000 m			J16 – distance de course : 1 500 m		
Course n°01	2 de couple féminin	J14F2X	Course n°09	4 de pointe avec barreur féminin	J16F4+
Course n°02	1 de couple féminin	J14F1X	Course n°10	2 de couple féminin	J16F2X
Course n°03	4 de couple avec barreur féminin	J14F4X+	Course n°11	2 de pointe sans barreur féminin	J16F2-
Course n°04	8 de couple avec barreur féminin	J14F8X+	Course n°12	1 de couple féminin	J16F1X
Course n°05	2 de couple masculin	J14H2X	Course n°13	4 de couple féminin	J16F4X
Course n°06	1 de couple masculin	J14H1X	Course n°14	8 de pointe avec barreur féminin	J16F8+
Course n°07	4 de couple avec barreur masculin	J14H4X+	Course n°15	4 de pointe avec barreur masculin	J16H4+
Course n°08	8 de couple avec barreur masculin	J14H8X+	Course n°16	2 de couple masculin	J16H2X
			Course n°17	2 de pointe sans barreur masculin	J16H2-
			Course n°18	1 de couple masculin	J16H1X
			Course n°19	4 de pointe sans barreur masculin	J16H4-
			Course n°20	4 de couple masculin	J16H4X
			Course n°21	8 de pointe avec barreur masculin	J16H8+

J18 – distance de course : 2 000 m		
Course n°22	2 de couple féminin	J18F2X
Course n°23	4 de pointe sans barreur féminin	J18F4-
Course n°24	4 de couple féminin	J18F4X
Course n°25	4 de pointe avec barreur masculin	J18H4+
Course n°26	2 de couple masculin	J18H2X
Course n°27	4 de pointe sans barreur masculin	J18H4-
Course n°28	4 de couple masculin	J18H4X
Course n°29	8 de pointe avec barreur masculin	J18H8+

SYSTÈME DE QUALIFICATION

De 1 à 6 participants	1 série « qualificative » 1 finale A	L'ordre d'arrivée permet d'attribuer les couloirs pour la finale A
De 7 à 8 participants	2 séries « qualificatives » 1 repêchage 1 finale B 1 finale A	Le premier de chaque série se retrouve directement en finale A Les 4 premiers en finale A Les autres en finale B Si 8 participants
De 9 à 12 participants	2 séries « qualificatives » 2 demi-finales 1 finale B 1 finale A	Le premier de chaque série sert de tête de série pour les deux demi-finales, les autres sont classés au temps et sont répartis dans les deux demi-finales Les 3 premiers en finale A Les 3 suivants en finale B
De 13 à « x » participants	3 à « x » séries qualificatives Finales de classement (J14 et J16 uniquement) 2 demi-finales 1 finale B 1 finale A	Le premier de chaque série est qualifié en demi-finale, les autres sont classés au temps, répartition des « x » places restantes en demi-finales en fonction du classement au temps Finales C, D et E en fonction du nombre d'engagés Les 3 premiers en finale A Les 3 suivants en finale B

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

RÈGLEMENTATION

Séries qualificatives

- Pour tous les engagés.
- Départ tenu toutes les 4 minutes pour les J16 et J18 et 5 minutes pour les J14.
- Dès les séries et pour toutes les courses, nous utiliserons les numéros de couloir de 1 à 6 (à chaque club de prévoir ses numéros).
- Les séries qualificatives seront établies de manière à les rendre les plus équitables possibles sur les conseils des techniciens des ligues concernées.
- **Il ne sera pas tenu compte de la rotation des bateaux.**

Demi-finales et finales

- Départs tenus toutes les 5 minutes.
- **Du fait d'une sélection préalable en séries chronométrées et non en tête de rivière, la répartition dans les demi-finales revêt un caractère particulier qu'il est nécessaire d'expliquer à vos athlètes. Deux classements au temps distincts sont effectués à l'issue des séries qualificatives. Le premier concerne les vainqueurs de série, et le second les rameurs classés de 2 à 6 dans leur série. Ils permettent de les répartir dans les demi-finales de la manière suivante appelée « escargot » :**
Principe de répartition : 1er tps des vainqueurs de série →DF1 / 2ème tps des vainqueurs de série →DF2. Puis la répartition continue de la même manière dans l'autre sens : 3ème tps des vainqueurs de série →DF2 / 4ème tps des vainqueurs de série →DF1 etc.
- **Une fois tous les vainqueurs de séries répartis, on respecte le même principe pour les « non vainqueurs de série ».**
- **Les couloirs les plus avantageux sont attribués prioritairement aux vainqueurs de série.**

Réunion des délégués et forfaits

- **Réunion obligatoire des délégués à 8 h 30 le samedi 13 juin 2015** pour les consignes d'organisation et le dépôt éventuel des forfaits.
- Tous changements ou forfaits devront être déposés par écrit sur imprimé FFA.

Pesée des barreaux :

- La balance sera mise à disposition le samedi 13 juin 2015 à partir de 8 h 00, au sein du club de Mantes la Jolie

Horaires prévisionnels

- Première course : samedi 13 juin 2015 à 9 h 30
- Dernière course : dimanche 14 juin 2015 vers 18 h 00

Récompenses

- Champions de Zone : 1 médaille au premier pour les J16 et J18, aux 3 premiers pour les J14
- Le champion de Ligue devra être finaliste

Important

- Retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés de la Zone Nord-Ouest pour le mardi 16 juin à 16 h 00.
- Les sociétés des équipages sélectionnés, mais qui ne souhaitent pas participer au Championnat de France bateaux longs, devront contacter le coordonnateur de la Zone Nord-Ouest, Sébastien SOBCZAK, au 06 60 81 83 00 ou sebastien.sobczak@avironfrance.fr.

Comité d'équité

- Il sera composé du Président de la Zone Nord-Ouest, d'un représentant de chaque Ligue (le Président ou une personne mandatée par lui), de Nicolas PARQUIC, Président du Jury, et du coordonnateur de la Zone Nord-Ouest.

PRÉSIDENT DE LA ZONE NORD-OUEST
Christian VANDENBERGHE

PRÉSIDENT BASSE-NORMANDIE
Christophe COCHELIN

PRÉSIDENT BRETAGNE
Soizick PÉROT

PRÉSIDENT CENTRE
Christian SIBUET

PRÉSIDENT HAUTE-NORMANDIE
Jacky BLOQUET

PRÉSIDENT ÎLE DE FRANCE
Christian VANDENBERGHE

PRÉSIDENT PAYS DE LA LOIRE
Hubert BRAUD